



CAP ARTS ET TECHNIQUES DU VERRE OPTION VITRAILLISTE

PRÉSENTATION	<p>Le Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) est un diplôme qui prépare à un métier déterminé, principalement, dans le domaine de l'artisanat.</p> <p>Le CAP est le premier diplôme professionnalisant. Il prépare à une fonction ouvrière ou administrative qualifiée. Diplôme-phare de l'artisanat, le CAP se distingue par la multitude de ses formations : près de 200 formations proposées.</p> <p>Principaux atouts : rapidité et accessibilité du cursus.</p>	
RYTHME DE L'ALTERNANCE	Deux semaines en entreprise puis 1 semaine en Centre de Formation	
DURÉE DE LA FORMATION	39 semaines de cours sur 3 ans	1365 heures
ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL	Français Histoire / Géographie Mathématiques	Sciences Physiques EPS
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	Dessin d'Art Histoire de l'Art	PSE (Prévention Santé Environnement) Technologie
PRÉREQUIS	Être âgé de 16 ans ou 15 ans si le candidat est issu de 3 ^{ème} Aucun diplôme exigé	
DÉBOUCHÉS POURSUITE D'ÉTUDES	Encadrant d'Entreprise Artisanale après CAP + 5 ans d'expérience professionnelle	
LIEU DE FORMATION	URMA - CIFAM Loire-Atlantique Ste Luce/Loire cedex - 02 40 18 96 96 urma44sainteluce@artisanatpaysdelaloire.fr	